

Le Chiffre : 39

C'est le classement de l'équipe ATSCAF-SGBA-MUTUALITE FRANÇAISE sur un total de 72 équipes à l'issue de sa sixième participation au Relais Interentreprises qui a eu lieu le 27 mai dernier.

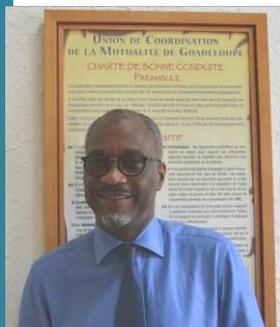
La prochaine Assemblée Générale de la Mutualité Française de Guadeloupe décentralisée à Marie-Galante

La prochaine Assemblée Générale de la Mutualité Française de Guadeloupe se déroulera le samedi 1^{er} octobre sur l'île de Marie-Galante. Cette innovation avait été validée lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre dernier. Face à l'adhésion des Présidents de mutuelle et des délégués, confirmée par le retour d'un questionnaire, de décentraliser cette réunion sur la grande galette, l'équipe administrative de l'UR et le Président Nestor BAJOT ont mené les démarches nécessaires afin de rendre possible cette organisation. Compte tenu des contraintes logistiques, les participants devront respecter un timing très précis qui leur sera communiqué. 100 délégués sont attendus pour cette 11^{ème} Assemblée Générale électorale.

Création de Mut'Elles

Etienne CANIARD, a lancé le 1^{er} juin dernier à la Maison de la Mutualité Mut'Elles, le réseau de femmes en Mutualité, en présence de Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. Dominique JOSEPH, Secrétaire Générale de la Mutualité Française, est devenue la première Présidente de Mut'Elles. L'enjeu du réseau Mut'Elles est de faire progresser la parité dans les instances mutualistes.

L'objectif à l'horizon 2021 est d'atteindre la présence de 40% de femmes au sein des Conseils d'Administration des mutuelles.



Le mot du Président

Le samedi 1^{er} octobre prochain se tiendra à Marie-Galante la 11^{ème} Assemblée Générale de l'Union Régionale des mutuelles de la Guadeloupe.

Cet évènement aura lieu pour la première fois à Marie-Galante conformément à la volonté de la quasi-unanimité des délégués.

Cela m'honore personnellement à cause de mes origines mais honore aussi l'ensemble des mutualistes sensibles aux dures réalités des populations des îles du sud soumises à la double insularité et à l'isolement.

Chaque manifestation organisée sur ces îles sont pour elles une opportunité et contribue à leur développement.

C'est le sens qu'il nous faut donner à ce geste de solidarité.

Cette Assemblée sera électorale puisque nous procéderons à cette occasion, au renouvellement de la moitié des Administrateurs. L'équipe sortante présentera un bilan de son action et sollicitera certainement, de nouveau, la confiance des délégués.

Au cours de ces travaux, nous reviendrons forcément sur les grands évènements qui ont marqué l'année 2015 et le début de l'année 2016, en particulier le départ d'Etienne CANIARD de la présidence de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et l'arrivée de son successeur Thierry BEAUDET.

Le Président CANIARD nous a fait l'amitié de nous visiter une dernière fois avant son départ et les militants ont beaucoup apprécié ce geste.

Une autre personnalité du mouvement a aussi passé la main.

Il s'agit du Président Maurille Serge CHICOT qui, après de nombreuses années passées à la tête de la Mutuelle Mare-Gaillard, laisse sa place à un autre militant très connu : Guy CAZIMIR.

Nous souhaitons une agréable retraite au Président CHICOT et saluons une nouvelle fois son action au service des mutualistes. Quant au Président CAZIMIR, nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle entreprise.

Les chantiers qui nous attendent sont énormes et nous aurons besoin de l'énergie et de l'intelligence de tous les militants pour continuer à œuvrer au service des adhérents et défendre les valeurs qui sont les nôtres.

L'équipe que nous constituerons au lendemain de cette Assemblée Générale électorale devra porter l'ambition de poursuivre l'action que nous menons depuis 6 ans et qui est reconnue par tous, tout en préparant les mutations auxquelles notre mouvement ne peut échapper.

Bonne lecture à tous !

Nestor BAJOT, Président

GROS PLAN

Visite en Guadeloupe de l'ancien Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Etienne CANIARD

Monsieur Étienne CANIARD, ancien Président la Fédération Nationale de la Mutualité Française, était de passage dans notre département du 19 au 22 avril 2016.

C'était l'occasion pour le Président National de faire le point sur notre Union Régionale et de rencontrer l'ensemble des militants mutualistes de la région. A cet effet, une réception a été organisée en son honneur le 20 avril à la Résidence Départementale du Gosier. Il a ainsi pu échanger avec plus

d'une centaine de mutualistes et d'invités sur les grands sujets de la protection sociale, de l'accompagnement des populations et de l'avenir du modèle mutualiste. Lors de son séjour, il a aussi rencontré le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, le Président du Syndicat des médecins ainsi que les médias locaux.



➤ Paroles de militants mutualistes

**Pascal MAGINOT,
Vice-Président MGEFI**

« C'est un moment privilégié que nous a accordé Etienne CANIARD. Il a donné beaucoup de perspectives. La réponse a été donnée à la question intéressante de l'avenir de la Mutualité Française. La Mutualité a toute sa place malgré les évolutions importantes qui sont prises actuellement. »

**Vérousiane BEAUGENDRE,
Présidente de la MPAS**

« L'information était très riche et j'ai beaucoup aimé. Le Président Etienne CANIARD a été assez clair surtout quand il a parlé du remboursement des frais d'optique et de la taxation des mutuelles. »

**Jean CABO,
Président MGEFI - Section 971**

« Je retiendrais tout d'abord la grande qualité du discours du Président Etienne CANIARD. C'était clair, compréhensible, il n'y a rien à rajouter. Malgré tout, ses propos ne m'ont pas rassuré sur l'avenir de la Mutualité. Nous avons encore du travail à faire pour maintenir ce système mutualiste que nos aînés ont mis en place. »

➤ Paroles d'invités

Dominique CHINGAN- Président de la ligue Contre le Cancer

« La Mutualité est dans une communauté solide et solidaire(...). Les questions qui ont été posées montrent bien que la Mutualité a des doutes sur son avenir. Par contre, le Président Etienne CANIARD vous a rassuré. On aura toujours besoin de la Mutualité pour répondre aux besoins des patients (...). Toutes les mutuelles de Guadeloupe sortent enrichies de cette réunion. Elles pourront avancer et servir cette population qui en a tant besoin. »

Patrice RICHARD – Directeur ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

« La Mutualité a un avenir. Cet avenir est dans les rapports entre la Mutualité, les professionnels et les établissements de santé sur la qualité des prises en charge qui sont délivrées aux patients. C'est un sujet très important. Les patients veulent avoir en tout lieu du territoire des soins de qualité. On a parlé de l'accès aux soins et dans l'archipel, c'est effectivement un sujet très important. Que l'on habite aux Saintes, à la Désirade, Marie-Galante, à Port-Louis ou à Bouillante, on doit avoir un accès aux soins égal et cela est un enjeu majeur. La Mutualité est un acteur de premier plan pour cela. »

Assemblée Générale Elective de la Mutualité Française du 23 Juin 2016

L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMf) du 23 juin dernier a été marquée par le départ d'Etienne CANIARD et l'arrivée de Thierry BEAUDET comme nouveau Président. Tout cela, en présence de Manuel VALLS, Premier Ministre et Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.



Arrivée de Manuel VALLS et Marisol TOURAINE entourés d'Etienne CANIARD et Thierry BEAUDET



L'assemblée des délégués



La tribune des élus

Intervention d'Etienne CANIARD

Etienne CANIARD, Président de la Mutualité Française, a fait ressortir le rôle essentiel de la Mutualité dans l'accès aux soins et au-delà comme acteur de santé publique en faisant part des inquiétudes, des déceptions parfois, des responsables du mouvement mutualiste, devant les réponses qui ont été apportées aux interrogations et aux propositions.

Il poursuit en précisant que l'histoire de la Mutualité a montré les capacités

d'adaptation du mouvement mutualiste. Les mutuelles se sont transformées, offrent de nouveaux services à leurs adhérents et de nouveaux outils aux professionnels de santé. Elles sont prêtes à relever le défi, aux côtés de l'Assurance Maladie Obligatoire, dans l'organisation des parcours de santé.

« La Mutualité de 2016, n'est plus celle de 2010. Elle est entrée dans une nouvelle ère, avec un meilleur contrôle des risques, gouvernance responsable,

cohésion du mouvement, ce sont les trois piliers sur lesquels s'appuie la nouvelle organisation. »



Intervention du Premier Ministre, Mr Manuel VALLS

Le Premier Ministre, Mr Manuel VALLS a souligné le travail commun de l'État et de la Mutualité pour préserver et développer le modèle solidaire mutualiste.

Il a mis l'accent sur le nécessaire rétablissement des comptes de l'Assurance Maladie et l'amélioration de la qualité du système de santé, qui doit bénéficier à tous les Français.



L'élection

Les 1 000 délégués des groupements de mutuelles et unions adhérentes présents à la Maison de la Mutualité située dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, ont voté pour l'élection du Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Seul candidat en liste,

Thierry BAUDET, Président de la MGEN et Vice-président de la FNMf, a été élu à la majorité des voix.



Intervention de Thierry BAUDET

Le nouveau Président déclare d'entrée avoir conscience des attentes déçues du mouvement, en évoquant notamment :

- la hausse incontrôlée de la fiscalité,
- les effets des règles assurantielles et l'application des règles prudentielles,
- l'inflation réglementaire,

-et la segmentation de la couverture complémentaire santé des Français (l'ANI et le label seniors).

On est bien loin de la généralisation souhaitée par la Mutualité Française.



Géadesse GASPARD
1^{ère} Vice-Présidente

ACTUALITES GENERALES

➔Dépassements d'honoraires à l'hôpital

4 500 médecins hospitaliers, parmi les plus réputés, sont aujourd'hui autorisés à se constituer une patientèle à titre privée. Celle-ci ne doit pas les occuper plus de 20 % de leur temps, mais les médecins concernés peuvent pratiquer jusqu'à présent les tarifs qu'ils souhaitent. Or, la loi santé de Marisol TOURAINE, promulguée le 26 janvier dernier, interdit aux cliniques privées qui veulent participer au service public hospitalier d'accueillir en leur sein des médecins facturant des dépassements d'honoraires. Or, le Conseil Constitutionnel a estimé, dans son analyse, que l'interdiction des dépassements s'applique également pour les hôpitaux publics. Sans surprise, le ministère de la Santé analyse bien autrement la situation, soulignant que l'activité libérale des médecins hospitaliers « est considérée comme s'exerçant en dehors de l'établissement public ». Bien que le médecin utilise les locaux et le matériel de l'hôpital où il travaille, il ne serait donc pas tenu par l'obligation de service public et pourrait facturer des dépassements. Cette subtilité juridique tiendra-t-elle la route ? Elle est, en tous les cas, déjà appliquée par la jurisprudence en matière de responsabilité en cas d'erreur médicale, fait valoir la Fédération Hospitalière de France, qui représente les hôpitaux publics.

Selon l'avis de la Fédération de l'hospitalisation privée, seule une question prioritaire de constitutionnalité permettrait aux gardiens de la Constitution de trancher définitivement le débat.

➔Groupements Hospitaliers de Territoire : pour une coopération renforcée

Annoncés dans le cadre de la loi de santé portée par Marisol Touraine et adoptée en avril 2015, les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sont un nouvel outil visant à intensifier la collaboration des établissements. Chaque établissement public de santé doit adhérer à un GHT au 1er juillet 2016. Quels sont les enjeux liés à la mise en place des GHT ? Du fait des changements intervenus dans par le secteur hospitalier durant ces dernières années, les établissements hospitaliers connaissent des difficultés auxquelles ils tentent, tant bien que mal, de faire face : difficultés de recrutement, absentéisme, problèmes de financement, concurrence...Le renforcement de la coopération entre établissements au sein d'un territoire est une solution afin de répondre à certaines de ces difficultés. Les GHT seront donc le socle de cette coopération au niveau du territoire. La mise en place de GHT sous-entend des efforts pour faciliter la mutualisation des activités et des ressources. Les établissements membres d'un GHT devront présenter un projet médical partagé qui organisera la prise en charge des patients. Ce projet médical partagé intégrera toutes les spécialités et déterminera les activités à mutualiser, à partir d'une véritable analyse des besoins.

Ces évolutions auront un impact non négligeable sur le pilotage. Il faudra sortir d'une logique d'établissement pour passer à une logique de groupe. Cela veut donc dire produire des indicateurs sur différents niveaux de structure (pôle, établissement, GHT...), une comptabilité analytique consolidée au niveau du groupe et des outils permettant d'avoir une vision d'ensemble et prendre des décisions stratégiques.

➔Contrats santé pour les retraités : les réserves de la mutualité

Prévu à l'article 33 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016, le dispositif de généralisation de la complémentaire santé aux plus de 65 ans est la traduction de l'annonce faite lors du Congrès de la Mutualité de juin 2015, par le président de la République, François Hollande. La Mutualité Française avait déjà souligné les dangers d'une segmentation excessive du marché, qui met à mal les principes de solidarité, et risque de se répercuter sur les tarifs des cotisations. Un décret publié le 27 avril 2016 précise les conditions de labellisation des contrats de complémentaire santé pour les plus de 65 ans. Pour être labellisé, un contrat devra proposer trois niveaux de garanties, stipule le décret. Un prochain décret fixera le niveau de ces garanties, ainsi que les seuils de prix à ne pas dépasser. Il sera soumis pour avis à l'Autorité de la concurrence et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Est également attendu un troisième texte détaillant la procédure de labellisation. Le décret précise que les labels seront délivrés par le Fonds CMU. L'ensemble du dispositif prendra effet à compter du 1er janvier 2017.

La Mutualité considère que ce décret organise une régulation du marché difficilement soutenable pour des opérateurs déjà fragilisés par un contexte de très forte concurrence. Le risque est ici de produire l'effet inverse de l'objectif recherché, en créant de nouvelles exclusions et en faisant porter sur les autres assurés le coût de contrats excessivement administrés.

➔Création de l'Agence Nationale de Santé Publique

Le texte portant création de l'Agence Nationale de Santé Publique (ANSP), créée par ordonnance, est entré en vigueur le 1er mai 2016. Surveillance de l'état de santé de la population, alertes sanitaires, prévention, telles sont les missions de ce nouvel organisme qui reprend l'ensemble des attributions de trois structures auparavant distinctes : l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus).

L'ANSP dispose donc de missions élargies, à commencer par « l'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ». Elle assure la promotion de la santé et la réduction des risques, le développement de la prévention et l'éducation pour la santé. Elle est également chargée de la « veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ». Pour faciliter la mise en œuvre du système national de veille et de surveillance sanitaire, l'ANSP peut s'appuyer sur des cellules d'intervention en région. Placées auprès des directeurs généraux des Agences Régionales de Santé (ARS), ces cellules demeurent sous l'autorité de l'ANSP. Il est précisé que l'ANSP n'empiète pas sur les missions de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et de la Haute Autorité de santé (HAS).

VIE MUTUALISTE

LES TROPHEES SANTE 2016

Le 02 Mai 2016, à l'Amphithéâtre Mérault de l'Université des Antilles, a eu lieu la première édition de la cérémonie de remise des «**Trophées santé 2016**».

Cette manifestation était organisée dans le cadre du programme de prévention et de promotion de la santé développé par la Mutualité Française de Guadeloupe en collaboration avec l'Agence Régionale de santé Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en direction des étudiants de la région, intitulé «**One life...ok ? Ma santé avant tout !**». Les «**Trophées santé 2016**» avaient pour objectif de récompenser et d'encourager les initiatives des établissements dispensant des enseignements post bac participant au programme et de leurs étudiants. Leur implication dans le domaine de la santé a été ainsi valorisée.

Plusieurs thématiques ont été abordées comme la nutrition, les addictions ou la santé mentale sous différentes formes : bik a pawol, conférences-débats, ateliers, matinées de sensibilisation, etc.

Les établissements ayant eu une attention toute particulière à la qualité et à la mise en œuvre des actions de prévention réalisées au sein de leur structure tout au long de l'année ont été gratifiés. Une saynnette très appréciée de l'assistance sur la santé sexuelle a été jouée par des étudiantes du LPO Nord Grande-Terre.

A cette occasion, quatre trophées ont été remis : «**l'innovation**» au lycée Gerville Réache de Basse-Terre, «**l'engagement**» au lycée professionnel du Nord Grande-Terre et «**le prix d'honneur**» au lycée Faustin Fléret de Morne-à-l'Eau. Enfin, le «**coup de cœur du jury**» a été décerné au lycée Boc Calmet de Pointe-à-Pitre.



Christelle NORBERT
Chargée de Mission



LES PARCOURS DU CŒUR 2016

Le Parcours du Cœur est devenu un évènement incontournable pour les mutualistes convaincus des bienfaits de la pratique du sport sur la santé et surtout de l'intérêt de notre mission de prévention à destination de la population guadeloupéenne.

Cette année, la Mutualité Française Guadeloupe, l'Association des Jeunes de Saint-Félix et leurs partenaires n'ont pas dérogé à la règle et ont organisé le dimanche 10 avril dernier le **Parcours du Cœur 2016** sur la plage de Saint-Félix au Gosier, avec comme thème : «**J'aime mon cœur, je participe.**»

Aux couleurs de la Fédération Française de Cardiologie, l'affiche nous invite à partager un moment dynamique, convivial et à nous retrouver autour des différents stands de prévention et des activités sportives proposées.

Dès 7h du matin, les organisateurs respectent le timing et tout est prêt pour que la journée soit réussie, nous permettant ainsi de profiter du village santé posé dans ce cadre merveilleux, entre la longue plage de sable blanc et

les sous-bois ombragés, pour découvrir la faune et la flore.

Après le discours de bienvenue de Nestor BAJOT, Président de la Mutualité Française de Guadeloupe, les sportifs en herbe et les plus aguerris s'élançant pour deux randonnées selon les conditions physiques des uns et des autres, mais toujours entre échanges, discussions, partages, commentaires. Ceux portant les brassards rouges veillent à la sécurité de tous. Certains vont d'un bout à l'autre de la marche cherchant à maintenir une certaine discipline dans le groupe des marcheurs et prendre des photos pour immortaliser ces moments de détente mutualiste.

Cette année, les 413 participants ont sillonné les points de dépistage et d'information : alimentation, diabète, addictions, gestes de 1er secours, ostéopathie et massage avec toujours autant d'engouement pour le plaisir des professionnels responsables de l'animation des stands. Les files d'attente en témoignent.

Les ateliers zumba, gwo-ka, boxing energy et relaxation se sont succédés pour promouvoir les nombreuses vertus de l'activité physique pratiquée avec plaisir d'autant qu'elle



constitue un excellent moyen de se prémunir contre les maladies chroniques.

Pour cette édition du Parcours du Cœur deux innovations ont retenu notre attention, et sont à souligner, d'autant qu'elles participent à l'idée de solidarité qui est primordiale au sein de la communauté des mutualistes ainsi qu'à celle du bien-être lié à la pratique d'activité physique :

-faire un **don pour la recherche contre les maladies cardiovasculaires**, en contrepartie de la remise symbolique d'un tee-shirt.

-découvrir le **BOXING ENERGY** qui est une activité physique utilisant les techniques sollicitant aussi bien les membres inférieurs que supérieurs, sur une musique rythmée.

En conclusion, une édition réussie qui conforte la notoriété de la Mutualité Française de Guadeloupe et son savoir-faire en matière d'actions de prévention.

Martine CESAIRE-GEDEON
Secrétaire Générale



➔ 19EME EDITION DU RELAIS INTERENTREPRISES



Le 27 mai dernier, 72 équipes se sont élancées entre le SDIS de Perrin Abymes et la plage du Souffleur de Port-Louis, pour

parcourir 63 km en passant par Pointe-à-Pitre, Morne-A-L'eau, Petit Canal et Anse-Bertrand avec la montée du Haut de la montagne.

L'équipe SGBA – ATSCAF – Mutualité Française Guadeloupe s'est classée trente-neuvième.

Mais l'essentiel était de participer afin de mettre en avant les bienfaits l'activité physique pour la santé.

Nous remercions la population et les supporters pour leurs encouragements tout au long du parcours.

Un grand BRAVO à toute l'équipe pour cette performance.

Jérôme GEOFFROY
Chargé de Prévention



➤ STAGE DE PREPARATION A LA RETRAITE « REUSSIR VOTRE RETRAITE »

Du 06 au 10 juin 2016, au village vacances du CMCAS Guadeloupe à Anse-Bertrand, a eu lieu le premier stage de préparation à la retraite intitulé « réussir votre retraite » organisé par la Mutualité Française de Guadeloupe et la Mutualité Fonction Publique Retraite (MFP-Retraite).

A cette occasion, le Président de MFP-Retraite, Jean-François JEAN, a fait le déplacement en Guadeloupe. Les 23 stagiaires inscrits dans ce programme ont ainsi pu bénéficier des conseils avisés des professionnels intervenant durant le stage.

Le Docteur Leïla RINALDO, Gériatre, les a rassurés en leur expliquant les effets du vieillissement sur le corps humain, en prenant le temps de rappeler ce qui était normal ou qui ne l'était pas.

Des séances d'activité physique ont été proposées par le coach Audrey GASPARD. Par ailleurs, une réflexion sur cette nouvelle étape dans la vie qu'est la retraite a été menée avec le Psychologue Jémuel BONNET et des conseils sur la succession prodigués par Maître Magguy LETIN, Notaire.

Des moments de convivialité (baignades, gwoka, danses latines, karaoké zouké) ont rehaussé l'éclat du stage. Des liens se sont resserrés, des amitiés sont nées lors de cette semaine riche en partages.

Tous ont désormais les clefs pour mieux appréhender cette nouvelle vie au ministère du temps libre.

Christelle NORBERT
Chargée de mission



➤ L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CRESS DES ILES DE GUADELOUPE DU 18 JUIN 2016

Les acteurs qui composent la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) des Iles de Guadeloupe se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la structure qui s'est déroulée le samedi 18 juin dernier à l'ancien siège social de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) aux Abymes.

Plus d'une quarantaine de délégués et d'invités étaient rassemblés afin de délibérer sur les grandes orientations de l'association.



Pour rappel, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) des Iles de Guadeloupe, a été constituée le **samedi 20 juin 2015**.

Voilà déjà une année, que cette nouvelle structure mise en place pour redynamiser l'économie sociale et solidaire (ESS)

en Guadeloupe, fédère ses différentes familles: associations, mutuelles, coopératives, fondations, entreprises sociales et syndicats d'employeurs de l'ESS. La Mutualité Française de Guadeloupe membre fondateur, poursuit sa mission d'accompagnement de la structure.

La CRESS des îles de Guadeloupe, outil indispensable pour la promotion et de développement de l'ESS, continue de développer ses activités, avec l'ambition de créer de l'activité en Guadeloupe et de maintenir des emplois pérennes, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants en élevant le niveau d'efficacité économique du secteur.

Tout au long de cette première année d'existence, des groupes de travail se sont réunis afin de définir les orientations de politique générale de la structure mais aussi pour assurer sa promotion auprès des acteurs de l'ESS, des institutionnels, et du grand public. Le mois de l'ESS, qui a eu lieu en novembre 2015, a été un événement capital. Il a permis de faire découvrir à la population guadeloupéenne des activités qui composent ce secteur notamment les services à la personne, l'insertion par l'activité économique et les chantiers écoles.

Christelle NORBERT
Chargée de mission



Le Président CHICOT passe la main à la Mutuelle Mare-Gaillard

Après plus de 40 ans d'activités mutualistes dont 14 en qualité de Président de la Mutuelle Mare-Gaillard, Maurille Serge CHICOT a passé le relais à une nouvelle équipe lors de la dernière Assemblée Générale réunie le 24 avril 2016. Une Assemblée Générale marquée par d'intenses moments d'émotion.

Ses années de présidence ont marqué cette institution au moment où celle-ci prend un nouveau tournant en intégrant la nouvelle Union Mutualiste de Groupe Harmonie-MGEN-Istya.

Homme de rigueur, le Président CHICOT a formé de nombreux administrateurs et s'est ainsi inscrit dans la continuité des élus qui ont marqué la vie de la Mutuelle : Louis MONDESIR, Duverval MAYOUTTE dit VAVAL, Gabriel LISETTE, Colbert OXYBEL, Eloi FORSTIN, Hector SAE.

Guy CAZIMIR, ancien 1er Vice-Président, qui œuvre depuis plus de 30 ans dans le domaine mutualiste, aura la lourde tâche de conduire avec le Conseil d'Administration, la MMG (Mutuelle Mare-Gaillard) jusqu'à la fin de sa mandature en 2018.



Maurille Serge CHICOT



Guy CAZIMIR

Géadesse GASPARD
1^{ère} Vice-Présidente

Agenda

Samedi 1^{er} Octobre 2016

**Assemblée Générale de l'UR
Guadeloupe**
Marie-Galante

Vendredi 7 Octobre 2016

**Réunion de la commission
départementale de prévention**
Pointe-à-Pitre

Du 10 au 14 Octobre 2016

Semaine du goût avec les MFR

Lundi 17 Octobre 2016

**Conférence « Tout savoir sur la
maladie d'Alzheimer »**
Petit-Bourg

Samedi 12 Novembre 2016

Journée mondiale du diabète
Port-Louis

La Lettre de la Mutualité de Guadeloupe

Imm.BDAF-N°39 - Bd Légitimus 97110 POINTE-A-PITRE - Tél : 0590.90.35.91- Fax : 0590.91.32.59

MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE – UNION REGIONALE, organisme régi par le Code de la Mutualité

Directeur de la publication : Nestor BAJOT - **Coordination générale** : Gérard PROTO - **Rédacteur en chef** : Antony JEAN

Rédacteur en chef adjoint : Gérard PROTO

Rédacteurs : Nestor BAJOT – Martine CESAIRE-GEDEON – Christelle NORBERT – Géadesse GASPARD – Jérôme GEOFFROY

Secrétaire de rédaction: Cindy JACQUET-CRETIDES

Réalisation: MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE - **Relations presse** : Géadesse GASPARD